

**Pays**

France

Client

Société privée du secteur de l'énergie éolienne

Date

2007-2009

Prestations de Sogreah

- ▶ Etudes de faisabilité
- ▶ Développement du projet
- ▶ Réalisation de l'étude d'impact
- ▶ Demande de permis de construire

Contexte

Dans le cadre de ses engagements concernant la Directive Européenne et le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, 21% de la production d'électricité en France doit provenir de sources renouvelables. Le Gouvernement français a mis en oeuvre des tarifs d'achat pour atteindre l'objectif de 10 000 MW d'électricité au moins produits par l'éolien d'ici 2010.

Cette situation a mené à l'apparition de nouveaux producteurs d'énergie, en particulier dans les régions ventées.

Sogreah a été contactée par une société internationale du secteur de l'énergie éolienne avec plus de 8 000 MW de puissance installée à la fin du troisième trimestre 2008.

Sogreah a été sélectionnée pour assurer la qualité du développement d'un de ses projets dans la région Champagne-Ardennes (nord-est de la France).

Ce projet se trouve sur un vaste plateau agricole bordé par l'autoroute A5 (au sud-ouest) et la vallée de la rivière Suize (à l'est). Ce site est particulièrement approprié au développement de parcs éoliens et le projet est approuvé par la population.

Il pourrait se composer de quinze éoliennes de 2 MW.

Rôle de Sogreah

- Etude de faisabilité.
- Dossier pour création de "Zone de développement éolien".
- Identification des contraintes environnementales et techniques.
- Schéma d'implantation.
- Réalisation de l'étude d'impact.
- Maîtrise foncière.
- Etudes probabilistes des chutes de pales et d'éoliennes.